

C'est l'homme qui tue l'abeille

Dans quelques mois, les vergers vont refleurir et les champs reverdir. Des milliers d'abeilles seront encore sacrifiées par manque de décision...

JUGEANT qu'« il n'y a pas de raison objective de retirer l'agrément du Confidor », le ministre fédéral de la Santé, Rudy Demotte, a seulement décidé de le placer en « classe B ». Ça change quoi ? Le pesticide ne pourra plus être commercialisé que par des vendeurs agréés.

Mais au-delà de la vente, quelle utilisation est faite de cet insecticide, vendu sous divers noms, dont *Gaucho* et *Confidor* sont les plus connus ? Il faut savoir que ces produits contiennent de l'imidaclopride, molécule présumée responsable de la destruction des ruchers.

De multiples actions pour (presque) rien

Depuis plusieurs années, et à de maintes reprises, « Nature et Progrès » (entre autres) réclame une réglementation plus stricte et mieux adaptée, mais sans succès. L'organisation environnementale demande la suspension de l'utilisation du *Gaucho* et du *Régent* pour les professionnels et le retrait du *Confidor* pour les particuliers.

Plusieurs milliers de consommateurs ont écrit au ministre en ce sens, mais en pure perte.

En mai 2004, Marie-Rose



Songeons de temps à autre que l'hécatombe dans les ruchers ne pré-sage rien de bon pour la santé de l'homme !

ÉdA

Cavalier, députée Ecolo, avait déposé une proposition de décret au parlement wallon relative à l'interdiction du *fipronil*, notamment dans ses applications agricoles. Sans suite.

Le GRAPE (Groupe de réflexion et d'action pour une politique écologique) a lancé, le 30 novembre, une pétition (qui se terminera fin avril 2005), dans laquelle il demande aux

ministres fédéraux de l'Agriculture et de la Santé d'interdire immédiatement les produits à base d'imidaclopride et de *fipronil* et au gouvernement wallon d'interdire l'utilisation de ces produits en Wallonie.

On sait que l'utilisateur d'un produit est rarement conscient des dangers et de la toxicité de celui-ci et qu'il en force même la dose dans l'espoir d'une plus grande efficacité.

Encore d'autres études ?

« Nature et Progrès » réclame une étude spécifique sur la toxicité des insecticides sur l'abeille mais aussi sur l'homme. Et pourtant, des centaines d'études ont déjà été réalisées !

En juin de l'année dernière, la Région wallonne a octroyé une subvention de 238 000 € à l'unité de zoologie de la Faculté de sciences agronomiques de Gembloux et à l'Université de Liège, pour qu'ils consacrent une étude sur les causes du dépérissement des abeilles en Wallonie.

Lorsque la firme allemande BASF est devenue, en mars 2003, propriétaire du *fipronil*, elle s'est engagée à chercher, en collaboration avec des organisations d'apiculteurs, une explication rationnelle au dépérissement des abeilles.

Floralsons pollués

Il ne faut pas minimiser le problème. Les abeilles continuent à périr par ruchers entiers. Pourtant, les pesticides incriminés continuent à être utilisés dans le traitement de 90 % des vergers de pommiers, 80 % des ensemencements de betteraves, 30 % des semis d'orge d'hiver, 3 % des emblavures de maïs, etc. Comme aucune décision n'a été prise (et que les effets des pesticides durent pendant des années), il n'y a pas de raison que les abeilles ne continuent pas à périr quand le printemps reviendra dans les champs et les vergers...